



**mouvement
écologique**

Les parlementaires européens luxembourgeois contre la réduction de l'utilisation des pesticides ! Vote controversé au Parlement européen

Que représentent les différents parlementaires européens luxembourgeois ? Cette question se pose à nouveau suite au récent vote du Parlement européen sur les pesticides.

L'utilisation de pesticides nuit à la santé des personnes et détruit la nature. Elle est en grande partie responsable de la disparition dramatique des insectes et des abeilles. Au Luxembourg, tous les habitants, où qu'ils vivent, sont exposés aux pesticides. Une situation qui ne devrait plus être acceptable pour personne.

Le Luxembourg doit donc travailler de manière beaucoup plus conséquente à la mise en œuvre de son plan de réduction des pesticides ! Celui-ci a pour objectif de réduire considérablement leur utilisation. Les efforts pour le mettre en œuvre devraient être renforcés!

Mais nous avons également besoin de règles claires au niveau de l'UE. Seulement voilà : la semaine dernière, le Parlement européen a voté contre un règlement visant à garantir l'utilisation durable des pesticides (RUD). Ce règlement prévoyait de réduire l'utilisation des pesticides de 50 % d'ici 2030 et de garantir la lutte intégrée contre les maladies, l'agroécologie, l'agriculture biologique et une meilleure protection des zones sensibles et des groupes vulnérables (par exemple les enfants). « Un jour noir pour la santé, l'environnement et la sécurité alimentaire des générations futures », comme l'a exprimé PAN-Europe, une organisation européenne qui s'oppose à l'utilisation des pesticides et dont le Mouvement Ecologique est membre. Et d'ajouter : « Tout le monde aurait profité d'un RUD fort – les agriculteurs ET notre environnement et notre santé. Plus de 6000 scientifiques se sont prononcés en faveur d'une RUD ambitieuse afin de lutter contre la disparition alarmante des insectes pollinisateurs et d'autres espèces, et de préserver ainsi, notamment, notre propre sécurité alimentaire ».

Le comportement de vote des parlementaires européens luxembourgeois est également important. Il faut savoir qu'il y avait de nombreuses propositions d'amendement au projet présenté et que les parlementaires devaient voter sur chacune de ces presque 700 propositions, ce qui a eu pour effet d'édulcorer la proposition au cours des votes, au point qu'elle ne

pouvait plus obtenir de majorité. Au lieu de reprendre les négociations, une majorité malheureusement anonyme a décidé de rejeter le texte dans son intégralité.

Ainsi, sous la pression des lobbies des pesticides et de l'agriculture, le Parlement a voté contre la science, contre les préoccupations d'une majorité de personnes, mais aussi contre une transition vers une agriculture plus durable et la préservation de la biodiversité.

Marc Angel (LSAP) ainsi que Tilly Metz (Déi Gréng) ont systématiquement voté pour la réduction de l'utilisation des pesticides. Charles Goerens (DP) et Monica Semedo ont soutenu la majorité des propositions dans ce sens. Mais : c'est surtout la nouvelle parlementaire du CSV – Martine Kemp – qui a soutenu systématiquement la position du lobby des pesticides ! Isabel Wiseler-Lima n'a pas pris part au vote...

Ce vote montre une fois de plus que :

- le Luxembourg doit appliquer avec cohérence sa politique de réduction de l'utilisation des pesticides ;
- Proposer systématiquement des aliments sans pesticides et, mieux encore, biologiques dans toutes les cantines publiques.

et surtout, que

- A l'avenir, le comportement de vote des parlementaires européens luxembourgeois doit être discuté de manière plus conséquente ! Le vote de Martine Kemp reflète-t-il la ligne du CSV ? Ou bien celle du ministère de l'Agriculture ?

Le Mouvement Ecologique attend du nouveau gouvernement, et en particulier de la nouvelle ministre de l'Agriculture, des réponses claires et une politique conséquente et cohérente de réduction des pesticides.

Mouvement Ecologique asbl

(*) En ce qui concerne le contexte, nous citons à nouveau PAN-Europe : « Il y a maintenant plusieurs options pour la suite des événements, mais les experts considèrent toutes les options comme improbables. La Commission pourrait retirer son projet et en présenter un nouveau, ou le Conseil des ministres de l'UE pourrait poursuivre les négociations, ce qui permettrait de lancer une deuxième lecture. Pour compliquer cette débâcle, le temps qui reste avant la fin de la législature européenne est court et les cartes seront redistribuées après les élections européennes de juin 2024. Il est donc probable que le projet de directive SUR soit tout simplement abandonné et que la directive cadre SUD (Sustainable Use Directive, 2009/128/CE), dont l'inefficacité a été prouvée, reste en vigueur ».

(Traduit avec deepl)